

# Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14 Juin 2018

Etaient présents : Mesdames Dreveau – Ténart – Minard - Sterlin  
Messieurs Séret – Louvet - Charnotet – Guidet – Mayeur – Renault - Escande  
Absente excusée : Madame Pihen

Secrétaire de séance : M. JC Escande

## **Points à l'ordre du jour :**

### **Convention SEZEO- Achat d'énergies**

Monsieur le Maire présente le projet de convention soumis par le SEZEO dans le cadre du regroupement de ses communes membres pour l'achat des énergies Gaz et Electricité.  
Le Conseil à l'unanimité est favorable à cette convention.

### **Transfert compétence éclairage au SEZEO**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de transférer cette compétence au SEZEO à compter de la rentrée de septembre prochain. Le financement de cette adhésion est évalué selon le nombre de points d'éclairage de la commune. L'étude sera donc faite sur une année afin de déterminer le coût que représente aujourd'hui l'entretien du parc comparé au coût de ce transfert et la décision en découlera.

### **Compétence ZAE**

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a validé le montant que représente le transfert de la compétence de la zone artisanale au 01/01/2018. Ce montant de 943 € sera déduit de l'attribution de compensation que verse l'Agglomération à la commune.  
Il correspond aux charges d'entretien de la Zone artisanale, voirie, éclairage et espaces verts.  
Validation du conseil à l'unanimité

### **Maison d'Assistantes Maternelles**

Monsieur le Maire précise que nous avons enfin obtenu le permis de construire ainsi que l'accord de principe du Département sur l'octroi de la subvention correspondante. Les travaux démarreront en Septembre.

### **GR 225**

Le comité départemental du tourisme sollicite la commune afin d'obtenir son engagement à maintenir ce chemin de Grande Randonnée dans sa continuité pour son inscription au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Unanimité du Conseil.

### **Point projet Cantine –Périscolaire et MAM**

Monsieur le Maire précise qu'il attend avec impatience les données chiffrées du résultat de l'appel d'offres réalisé en Novembre 2017 et dont les services de l'ADTO nous doivent une présentation.  
Le permis de construire de la MAM est toujours en cours de validation par les services de l'urbanisme de l'ARC.

Les travaux devraient démarrer 1<sup>ère</sup> quinzaine de Mars pour la partie cantine et périscolaire.

### **Don**

Monsieur le Maire fait part du don de 100 € de Mme Byczek suite à la manifestation cycliste du 29 avril 2018.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

Suite à la réunion de synthèse en Mairie du 14 mai, la revue de nos propositions par l'ARC le 16 mai et la validation de nos orientations par l'ARC le 5 juin dernier, Monsieur le Maire informe le Conseil que les zones à urbaniser de la commune (1AUH) doivent faire l'objet d'une orientation d'aménagement programmée. Cela représente la prochaine étape qui vient alimenter le PLUI. Le Conseil valide ces choix qui correspondent à la vision à 10 ans de l'occupation foncière de la commune.

### **Vente parcelles ZA 72 et 73**

L'évaluation de la superficie exacte est en cours par le géomètre et sera à valider par les acquéreurs M.Mme Telliez. Le conseil donne l'accord à Monsieur le Maire pour engager la vente dont le prix intégrera les frais de géomètre, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

### **Fonds de concours ARC 2018**

Il est urgent de soumettre notre délibération à l'ARC pour l'octroi du fonds de concours annuel de 30.000 € affecté à un projet d'investissement, le conseil décide de l'attribuer intégralement sur le dossier Cantine-Périscolaire et Mam.

### **Fermeture de la perception d'Estrées St Denis**

Monsieur le Maire propose de soumettre une motion de censure concernant cette décision brutale annoncée récemment par la direction départementale des Finances Publiques (DDFP)

Cette fermeture sera effective au 01 janvier 2019 et le courrier précise que les opérations seront transférées sur la perception de Clermont de l'Oise.

D'ores et déjà un courrier commun Arc et commune a été soumis à la DDFP et confirmation nous a été donnée par la DDFP que finalement nous serons rattachés à la perception de Compiègne.

Le Conseil à l'unanimité décide de voter cette motion de rejet et déplore la perte d'un service de proximité qui a toujours répondu présent à chaque sollicitation de la commune dans l'exercice de sa bonne gestion financière.

### **14 Juillet 2018**

Le conseil municipal à l'unanimité souhaite faire part de son intention de ne pas organiser cette année la soirée du 14 Juillet et cela afin de faire prendre conscience que les bénévoles qui passent leur temps à animer la commune ne sont pas là pour subir systématiquement les agressions verbales et physiques de personnes mal intentionnées.

Le bien-être et le bien vivre sont des notions qui ont une réelle tendance à être remises en cause à chaque manifestation rendant la vie des organisateurs plus que difficile voire à risque.

Un courrier sera distribué à la population, le conseil municipal souhaite qu'il fasse prendre conscience à toutes et à tous que la vie en communauté passe en premier lieu par le respect de l'autre et de ceux qui s'investissent pour les autres.

## **Points divers :**

Monsieur le Maire informe de l'avis favorable reçu par la sous-préfecture au sujet de la demande de subvention (SDIL) sur le projet d'économie d'énergie relative au changement des portes et fenêtres de l'école.

Les Associations locales remercient la commune pour les subventions reçues.

L'Arc nous a fait savoir qu'un moyen de transport ( 8 places ) à destination de Pierre d'Ailly sera mis en place en septembre afin de pallier le manque de place dans le car du Conseil Départemental. L'étude sera réalisée pour connaître la viabilité de ce moyen supplémentaire.

**M.Louvet** salue la belle organisation de la brocante qui cette année à fait preuve de beaucoup d'originalité.

**M.Charnotet** souligne le travail de qualité réalisé par notre employé communal et souhaite que le moment venu, la commune concrétise d'une manière ou d'une autre cet engagement de tous les instants.

**Mme Dreveau** remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de la brocante du 10 juin

**M. Renault** rappelle qu'un regard France Telecom est en mauvais état Impasse des Champs et qu'il serait bien qu'il fasse l'objet d'une intervention des services d'Orange.

**Mme Ténart** demande à ce que le bureau et photocopieur de la salle des Associations soient débarrassés. Un réfrigérateur est également à enlever côté salle des sports. Mme Ténart organise le passage des encombrants.

La sortie chemin derrière les haies vers Grande rue est dangereuse avec peu de visibilité lorsque des véhicules sont stationnés sur le trottoir de part et d'autre.

La chaussée rue de Baugy à la hauteur du stop à l'entrée du village est dégradée.

Une réflexion est en cours pour une sortie sur 2 jours en Alsace à l'occasion du marché de Noël.

**M.Guidet** rappelle que les inscriptions périscolaire et cantine vont être lancées prochainement sans modification de tarif. L'effectif est connu pour la rentrée 2018-2019, 70 élèves.

Monsieur le Maire précise que les 15 logements HLM du Beauvaisis, clos des Charmilles, seront attribués pour la rentrée de Septembre et qu'il faut prévoir l'inscription probable de 5 à 10 enfants supplémentaires.

**La séance est levée à 23H00**